

CVRCommunauté de Communes
du Vendômois Rural

L'actualité du printemps

- ⊗ Le mot du Président
- ⊗ Le 1^{er} logement social de Meslay
- ⊗ Route 41, transport à la demande
- ⊗ L'action de la CVR en matière de développement économique
- ⊗ La Vestiboutique : l'aide vestimentaire de la Croix Rouge
- ⊗ Infos ALSH et Kindermusik

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du VENDOMOIS RURAL



Remise des clés du premier logement social de Meslay

LES 7 COMMUNES de la Communauté

Areines

Maire : M. DORSEMAINE
Tél : 02 54 77 22 16
Fax : 02 54 73 15 41
mairie.areines@wanadoo.fr

Mazangé

Maire : Mme VIROS
Tél : 02 54 72 00 27
Fax : 02 54 72 11 48
mairie.mazange@wanadoo.fr

Meslay

Maire : M. NORGUET
Tél : 02 54 77 21 30
Fax : 02 54 77 64 13
mairie.meslay@cegetel.net

Naveil

Maire : M. BORDIER
Tél : 02 54 73 57 50
Fax : 02 54 73 57 51
mairie-naveil@wanadoo.fr

Sainte-Anne

Maire : M. BARDIN
Tél : 02 54 77 23 02
Fax : 02 54 77 05 10
commune.sainte-anne@wanadoo.fr

Villerable

Maire : M. BIGUIER
Tél : 02 54 77 18 38
Fax : 02 54 73 25 92
mairie.villerable@wanadoo.fr

Villiersfaux

Maire : M. CORBIN
Tél : 02 54 77 18 41
Fax : 02 54 77 18 41
mairievilliersfaux@wanadoo.fr

Communauté de Communes
du Vendômois Rural

15 rue de la Conditia - 41100 Naveil
Tél : 02 54 89 09 04 - Fax : 02 54 89 05 15
secretariat@vendomois-rural.fr
www.cvr.fr

Accueil du public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Conception & Réalisation CVR - Impression NUMERIS'CAN
Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin d'informations N° 15 - Avril 2011 - www.cvr.fr

Le mot du Président M. Louis FISSEAU

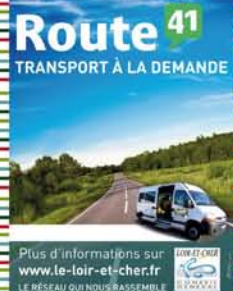
Pour les collectivités locales, 2011 est une année chargée de réflexions, notamment avec la réforme des collectivités territoriales qui sera en vigueur dans un peu plus de deux ans. Cette réforme, longuement discutée par les parlementaires, vise à rationaliser les périmètres et les compétences des communautés de communes pour les rendre plus efficaces et pertinentes dans l'action au quotidien. Cette rationalisation va passer par une réduction du nombre de structures intercommunales, en fonction des opportunités. Pour une meilleure efficacité, certaines actions du domaine communal relèveront aussi de l'intercommunalité. Ces décisions seront évidemment prises par les communes, qui restent l'échelon de proximité, même si la proposition, qui sera très prochainement faite, est à l'initiative du préfet.

Le point, qui aujourd'hui reste sensible, est la détermination du périmètre et du projet de territoire associé. Comme je le dis depuis mes vœux communautaires de janvier 2006 à Meslay, le projet doit trouver un équilibre entre le rural et l'urbain, dans le respect des attentes de chacun. Ce projet doit permettre de développer le Vendômois, tant sur les plans économiques, touristiques ou de développement durable, que dans les domaines des services à la population, du logement ou de la solidarité, sans oublier les services attendus directement par les communes rurales et leur administration.

Je sais bien que cette équation n'est pas simple à résoudre, d'autant que les services publics sont coûteux et que les dotations de l'Etat vont se concentrer sur des projets structurants. Il convient de rechercher le périmètre qui sera à même de porter ce projet, tout en conservant la cohérence administrative de l'arrondissement et en recherchant une organisation en mesure de répondre à la proximité. En tant que Vendômois de cœur et de sang, je connais bien les liens qui fédèrent nos terroirs. Ma proposition est donc de créer sur l'arrondissement une communauté d'agglomération bien organisée pour répondre aux besoins de la population et unifier les politiques publiques. Cette communauté d'agglomération apportera dans un premier temps des moyens financiers supplémentaires que n'ont pas les communautés de communes, ainsi que les outils de pilotage pour un développement organisé du Vendômois.

Mutualisons nos forces pour envisager l'avenir.

Louis FISSEAU



Route 41
Transport à la demande
Votre transport sur mesure !
au 02 54 58 41 50

Courant avril 2011, les habitants du Vendômois Rural accèderont au transport à la demande. A l'initiative du Conseil Général 41, co-financé par la CVR, ce véritable service sur mesure, a été élaboré pour faciliter la mobilité de chacun et ce, 3 fois par semaine.

Avec Route 41, vous pourrez vous rendre au marché de Vendôme le vendredi matin, à celui de Montoire le mercredi matin, et au centre ville de Vendôme le mercredi après-midi.

Pratique et facile à vivre, Route 41 vous offre la possibilité de réserver un simple aller ou un aller-retour.

Pour réserver, il suffit de vous inscrire auprès de la centrale de réservation au plus tard à 15 h la veille de votre déplacement (jour ouvrable) au : **02 54 58 41 50**

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile, dans le périmètre de la communauté de communes (Areines, Mazangé, Meslay, Naveil, Sainte-Anne, Villerable et Villiersfaux) et vous conduit à l'un des points d'arrêt pré-défini par un lieu et un horaire, le retour est prévu de façon identique.

Tarifs : 2 €* le trajet, soit 4 € l'aller-retour à acquitter auprès du transporteur

Renseignements des trajets prochainement sur le site de la CVR rubrique Vie Pratique/les services locaux ou sur le site CG 41, rubrique Route 41/Transport à la demande.*Gratuit pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les bénéficiaires de l'allocation spéciale, titulaires de la carte gratuité.

Remise des clés du premier logement social de Meslay

Le premier logement social de la commune de Meslay a été inauguré le vendredi 15 octobre 2010. Avec les soutiens financiers de L'Etat et de la Région Centre, dans le cadre des opérations « Cœur de Village », la CVR a acquis et rénové cette petite maison de bourg du début du XVIII^{ème} siècle.

Ce logement de type 3 est la 5^{ème} réalisation de la communauté. D'autres sont programmées pour qu'à moyen terme, les sept communes disposent de logements locatifs aidés.



L'ACTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Madame Evelyne Viros . Maire de Mazangé . 1^{ère} Vice-Présidente
Chargée du développement économique, du tourisme et de la communication externe

QUELS SONT LES DERNIERS RESULTATS ISSUS DE L'ACTION ECONOMIQUE ?

L'action économique de la CVR est une des priorités envers les entreprises qui sont à la recherche de solutions administratives ou immobilières. Le principe est d'être au plus près de leurs préoccupations quotidiennes. Au cours du deuxième semestre 2010, après de longues procédures, des projets immobiliers ont vu le jour : acquisition des anciens bâtiments Boyer Environnement et Avex, transformation de l'ancien bar du centre bourg de Naveil en cabinet dentaire. Ces actions ont permis de répondre aux besoins des entreprises ID CONSTRUCTION, ISOPLAQUE et du cabinet dentaire de Naveil. En parallèle, la CVR continue de travailler sur l'aménagement de la Zone d'activités de la Bouchardière pour accueillir de nouvelles PME/ TPE. 560 000€ de travaux sont réservés pour mener à bien ce projet communautaire. * Plus d'infos en page 3

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS ÉCONOMIQUES EN VENDÔMOIS RURAL ?

Evidemment continuer de limiter les effets de la crise en réagissant aux bouleversements qu'elle a provoqués. Certaines entreprises n'ont pas connu de rebond d'activité, le ralentissement des commandes a provoqué de sérieux problèmes de trésorerie. Au cours de l'année 2010, c'est en collaborant étroitement et en toute confiance avec des chefs d'entreprises, que la CVR a pu aider des entreprises en difficultés en recherchant des solutions financières. La CVR souhaite maintenir le tissu économique local et surtout sauvegarder l'emploi à travers ses actions d'assistance.

QUELS SONT LES PROJETS EVOQUES POUR DYNAMISER LE TERRITOIRE ?

Plusieurs projets sont identifiés, la CVR réfléchit à la création de nouvelles zones d'activités notamment sur Sainte-Anne et Mazangé. Elle souhaite également améliorer en 2011 la signalétique sur les ZA de Naveil et d'Areines. L'implantation de totems est prévue ce qui permettra une meilleure identification des zones et des bâtiments d'activités.

Dans la continuité de ces projets, la commission développement économique souhaite se pencher sur la création d'une pépinière d'entreprises en s'appuyant sur une étude de marché. L'hébergement et le soutien de jeunes entreprises sont à prendre en compte tout comme la transmission-reprise qui est actuellement un réel problème dans certains secteurs d'activités. La commission souhaite approfondir le sujet et surtout s'assurer du besoin réel sur le territoire avant de prendre toute décision.

COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS POUR FAIRE AVANCER LES DOSSIERS ?

La CVR reste attentive à l'actualité économique en privilégiant son action de terrain. C'est aussi grâce à un travail d'équipe et d'échanges réseaux (organismes, chambres consulaires, notaires, banques...) que l'ensemble des dossiers peuvent aboutir. Les projets d'investissement, après examen, sont soumis au conseil communautaire qui décide.

EN JANVIER 2008, LA CVR ANNONÇAIT DANS SON BULLETIN QU'IL Y AVAIT DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG DE NAVEIL. QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

La CVR a travaillé plusieurs mois en concertation avec le chirurgien-dentiste pour créer l'extension de son cabinet dentaire qui est opérationnel depuis le 5 décembre 2010.

Par ailleurs, le projet d'implantation d'un commerce alimentaire sur Naveil est plus long que prévu. Les contacts et les rencontres qui ont eu lieu entre 2008 et 2010 avec des réseaux professionnels de l'alimentaire et des futurs gérants n'ont pas été décisifs. Le contexte de la crise économique a remis grandement en cause des choix d'investissements du côté acquéreurs, ce qui retarde aujourd'hui le projet évoqué en 2008. Le projet reste à ce jour d'actualité.

Le développement économique, en tant que compétence obligatoire, est un des principaux domaines d'action de la CVR.

Création, aménagement, entretien et gestion de nouvelles zones d'activités à caractère industriel, commercial, tertiaire, artisanal ou touristique comprenant l'extension des zones d'activités existantes dans le périmètre communautaire.

Construction, acquisition et aménagement de bâtiments à vocation économique destinés à la location ou à la vente.

Création et gestion de pépinières d'entreprises, d'incubateur d'entreprises et d'ateliers relais. Actions contribuant à la création, au maintien et au développement du commerce de proximité ou de première nécessité en zones rurales.

Conduite d'actions de promotion et de communication, recherche et accompagnement d'investisseurs et de porteurs de projet en vue de l'implantation d'activités économiques.

DEV ECO

Quoi de neuf ?

Disponibilités immobilières de la CVR à vendre ou à louer

➤ La CVR VEND 2 terrains d'activités de 2 500 m², jumelables, viabilisés, destinés à l'installation d'entreprises à 9 € HT le m² dans la Zone d'activités d'Areines.



➤ La CVR LOUE un local neuf de 90 m² pour activité tertiaire avec bureaux et plateau technique dans la Zone d'Activités de la Bouchardière à Naveil.



➤ La CVR LOUE un local commercial de 100 m² situé à Naveil.



➤ La CVR LOUE un local de 250 m² au total : 2 bureaux, sanitaires, réserve et environ 160 m² d'atelier dans la Zone d'Activités de la Bouchardière à Naveil.



➤ La CVR LOUE 3 locaux commerciaux : un de 80 m² et deux de 65 m² situés à Naveil et adaptés à des activités de service.



ID CONSTRUCTION

En septembre 2010, l'entreprise ID CONSTRUCTION implantée à Villiers-sur-Loir est devenue locataire d'un bâtiment industriel de 1000 m² situé ZA de la Bouchardière à Naveil.

M. Irfan Demirhan, gérant de l'entreprise, a fait appel à la CVR pour accroître une partie de son activité serrurerie en optant pour des solutions de stockage et d'assemblage sur site. La CVR a pu répondre favorablement aux besoins d'agrandissement de l'entreprise en devenant propriétaire de l'ancien bâtiment Boyer Environnement en juin 2010. Ce bâtiment a été aménagé aux normes de sécurité pour accueillir le personnel et l'outil de travail de l'entreprise qui se trouve actuellement en pleine expansion.

Par ailleurs, M. Irfan Demirhan souhaite informer les habitants du Vendômois Rural que diverses offres d'emploi sont à pourvoir sur le site www.idconstruction.fr « rubrique recrutement » ou sur le site de la CVR www.cvr.fr « rubrique emploi ».

ISOPLAQUE & RENOVPLAC

Les deux entreprises de plâtrerie Isoplaque et Rénovplac, qui étaient implantées au N°9 rue clos haut de la Bouchardière, et au N°11 rue de la Bouchardière à Naveil se sont installées depuis peu dans un même bâtiment au N°5 rue de la Bouchardière.

Le transfert d'Isoplaque et de Rénovplac permet de restructurer chacune des activités en fonction de ses besoins d'embauches. La CVR s'était engagée à trouver une solution envers le gérant de ces deux structures pour pallier à un manque de surface et de commodités. Avec la réhabilitation d'un ancien bâtiment acheté en décembre 2010, la CVR a pu répondre de la meilleure façon possible aux besoins urgents des deux entreprises.

Les derniers résultats issus de l'action économique

LE CABINET DENTAIRE

La CVR a décidé de soutenir et renforcer durablement l'offre de santé sur Naveil en réaménageant complètement l'ancien GIN'SBAR en cabinet dentaire. La CVR a conservé la maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des travaux et ce, en concertation avec le chirurgien-dentiste. Les travaux ont été réalisés en 5 mois ; le cabinet dentaire est aménagé avec un accueil, une salle d'attente, deux salles de soins, une salle de stérilisation, des wc accessibles aux handicapés et un bureau à l'étage. Au terme de cette opération immobilière, l'ouvrage a été cédé au praticien en copropriété sur l'ensemble du bâtiment commercial.

ZA Projets de totems sur Naveil et Areines



Allo PC 41
Création de sites internet
Professionnels Collectivités & Particuliers
Développement . Référencement . Assistance en Vendômois et Région Centre
www.allopc41.fr
Tél : 09 52 53 56 43 - Port : 06 82 75 01 76

Fred RENOV
à NAVEIL
Tél : 09 63 21 43 32
Port : 06 07 49 03 76
email : fredrenov@orange.fr

Maçonnerie neuve Rénovation
Aménagement d'intérieur & d'extérieur
DÉCO : béton ciré & revêtement de sol en marbrerie résine

Ebénisterie du Moulin
14 rue de la Condita 41100 Naveil
Tél : 02 54 80 02 49
olivier.dubois@ebenisteriedumoulin.com
www.ebenisteriedumoulin.com

ISOPLAQUE
PLÂTRERIE - CLOISONS - FAUX PLAFONDS - ISOLATION
ZA de la Bouchardière,
5 rue de la Bouchardière, 41100 NAVEIL
Tél : 02 54 77 64 57 - Fax : 02 54 73 94 16
courriel : isoplaque@wanadoo.fr

SAS I.D. CONSTRUCTION
Depuis 1996, Une Main de Fer pour Bâtir vos I.D.
Particuliers et Professionnels
Construction métallique
Serrurerie / métallerie
Menuiserie extérieure et Désamiantage
Villiers-sur-Loir et Naveil
Tél : 02 54 72 76 02
site : www.id-construction.com
email : idconstruction@wanadoo.fr

Ebénisterie du Moulin

L'Ebénisterie du Moulin a été créée en 2005, en association avec l'entreprise Minier basée à Naveil. Une table de séminaire, différents meubles sur mesures et aménagements de bureaux, entre autres choses, sont nés de cette collaboration.

"Nos ateliers ont été d'abord situés à Montoire-sur-le-Loir dans les locaux de M. Jacques LABESSE, ébéniste d'art, qui a formé et transmis sa passion à Olivier DUBOIS, il y a une quinzaine d'années. En 2010, notre entreprise s'est installée dans de nouveaux locaux sur Naveil. L'atelier a été spécifiquement aménagé pour poursuivre notre volonté de vous apporter les meilleurs services.

Notre équipe met à votre disposition son amour du travail bien fait et l'exigence de la qualité, pour l'étude et la fabrication de vos différents projets des plus simples aux plus complexes. L'ensemble est réalisé sur mesures, en bois massif ou dérivés, dans nos ateliers, et suivant la finition de votre choix."



EBENISTERIE meubles sur mesures, dressing, bibliothèques
MENUISERIE TRADITIONNELLE portes, fenêtres, parquets, boiseries
AMENAGEMENT de bureaux, de salles de bains, de cuisines...



NOUVELLE ADRESSE

Atelier : 14 rue de la Condita 41100 Naveil

Port : 06.76.92.01.47

Fax : 02.54.80.02.49

E-mail : olivier.dubois@ebenisteriedumoulin.com

Site : www.ebenisteriedumoulin.com

Photos Ebénisterie du Moulin

Publi-rédactionnel

Sur Vendôme, découvrez **La vestiboutique** de la Croix-Rouge où se vendent des vêtements et accessoires pour adultes et enfants à des prix très symboliques. **Ouverte à tous**, la vestiboutique favorise les rencontres et la mixité sociale. Chacun est libre de découvrir, de choisir et d'essayer ce qui lui plaît.

Jours et horaires d'ouverture : le mercredi après-midi de 14h à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

La Croix-Rouge française, 21 rue Commandant Verrier 41100 Vendôme

Tél : 02 54 77 06 78 - Site : www.croix-rouge.fr

Sur Naveil, l'anglais s'apprend en Musique ! Lorraine Robertson, musicienne écossaise anime la méthode internationale Kindermusik de la prime enfance à l'âge de 7 ans. Toutes les séances Kindermusik se font en anglais, les enfants découvrent et assimilent la langue à travers les jeux, les chants, les percussions et les expressions corporelles. Lorraine accueille les enfants dans les locaux de l'association **Equilibre Centre de Naveil** : le jeudi à 17h30 (5/7 ans), le samedi à 9h45 (18 mois/- de 3ans) et à 10h30 (3/4 ans). Plus d'infos, tél : 06 03 35 05 02. Courriel : robertson@kindermusik.com - site : www.Kindermusik-France.com.



Vacances de Pâques

Accueil de loisirs (ALSH)

Naveil : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Lieu : locaux de l'école de Naveil

Dates : du lundi 18 au vendredi 29 avril 2011

Horaires : de 8 à 18 h - Enfants de 3 à 12 ans (3-6ans et 6-12ans)

Permanences d'inscriptions à la mairie de Naveil :

- enfants de Naveil et Villiers-sur-Loir,

mercredi 30 mars de 14h à 19h et samedi 2 avril de 10h à 12h

- enfants "hors communes", à partir du 4 avril

Pour les modalités d'inscription à la journée, contactez la

Mairie de Naveil au : 02 54 73 57 50 (Emilie), ou faites www.cvr.fr,

rubrique Loisirs et culture.

Sivos Areines-Meslay : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Lieu : locaux de l'école d'Areines

Dates : du lundi 18 au vendredi 29 avril 2011

Horaires : de 7h30 à 18h30

Enfants de 3 à 12 ans (3-6 ans et 6-12 ans)

Période d'inscriptions : du lundi 28 mars au vendredi 08 avril

Pour toutes informations et inscriptions s'adresser :

- à la mairie d'Areines au : 02 54 77 22 16

- à la mairie de Meslay au : 02 54 77 21 30



VINS D'HONNEUR & RÉCEPTIONS COCKTAILS D'ÉTÉ

AU

Jardin du Moulin d'Echoiseau

Jardin de style romantique avec pergola et piscine*

*lors de vos festivités, la piscine est mise à disposition gratuitement

Le Gué-du-Loir à Mazangé

02 54 72 19 34

www.moulin-echoiseau.fr



COURS : enfants & adultes
COMPÉTITIONS :
PONEY-CLUB :
PENSION : ELEVAGE
PROMENADE : cheval & poney



Pendant tes vacances découvre l'équitation en t'amusant ! Des stages* sont proposés en avril

Faites le plein de vitamines en achetant vos légumes à la ferme !

Légumes frais cueillis à la main, 100% de saison

Panier varié à 13 € chaque semaine

Le lundi & le vendredi de 17h à 19h
 Le samedi de 14h à 19h

Exploitation GUELLIER, 93 rue de la Vallée-Naveil
 02 54 77 14 18 - Direction Prépatur, proche de l'IME

La Lézonnière 02 34 44 51 78 / 06 17 47 59 05